

Issy-les-Moulineaux, le 9 février 2012

**Objet : Ablation des vis du système LCP**

Madame, Monsieur,

Depuis maintenant 10 ans (2001-2011), plus de 150 000 patients ont bénéficié de la technologie LCP en France. Ce système de plaques et vis verrouillables dans la plaque a permis un réel progrès dans la prise en charge du patient fracturé : meilleure tenue dans l'os porotique, amélioration de la vascularisation osseuse, diminution des pertes de réductions primaires ou secondaires ou encore approche chirurgicale mini-invasive.

Récemment, une communication « Orthorisq » a fait le constat qu'en 2011, une quinzaine d'E.P.R. (Evénements Porteurs de Risques) a été signalée. Ces événements portent sur des ablations de matériel autour de 3 grands sujets :

- Le blocage de la vis dans la plaque
- L'arrondissement de la tête de vis
- L'absence de tournevis d'ablation adapté. Ce dernier cas, le plus fréquent, se produit lorsque l'ablation porte sur une empreinte étoilée dite « Stardrive » tandis que le tournevis prévu dispose d'une empreinte hexagonale.

Soucieux de vous offrir la meilleure qualité possible, et après discussion avec l'AFFSAPS, il nous apparaît aujourd'hui important de vous apporter des éléments utiles afin d'appréhender au mieux l'utilisation de ce matériel et de son ablation.

I. La pose du matériel LCP

Il convient, lors de l'utilisation du matériel LCP de respecter les recommandations de la technique opératoire. Dans cette technique, et à titre d'exemple, certains points sont essentiels :

1. L'utilisation de l'ancillaire LCP dédié et en bon état de fonctionnement.
2. Le respect des étapes opératoires décrites dans la technique.
3. L'utilisation des mèches et guides mèches de façon systématique.
4. Le verrouillage des vis verrouillées à la main et non au moteur.
5. Le verrouillage des vis LCP avec le tournevis dynamométrique.
6. L'utilisation des blocs de visée.
7. La mise en place du tournevis au fond de l'empreinte pour vous assurer du meilleur couple de serrage.

Le respect de la technique opératoire, de ses étapes et de l'utilisation du matériel adapté vous offrent une sécurité pour éviter les ablations difficiles.

En outre, un compte-rendu opératoire exhaustif de la pose est un atout supplémentaire à ne pas négliger.

## II. L'ablation du matériel

### 1. Ablation avec compte rendu opératoire

Lors de l'ablation de matériel, il est évidemment précieux de disposer du compte rendu opératoire du patient. Dans ce compte rendu, vous pourrez trouver des informations utiles (type et taille d'empreinte de vis, détails techniques, type de matériau....) pour préparer l'ablation dans les meilleures conditions. A ce titre, Synthes met à la disposition des hôpitaux et cliniques des ancillaires d'ablation pour le matériel LCP composé des instruments nécessaires, des vis d'extraction coniques et de mèches HSS.

### 2. En l'absence de compte rendu opératoire

Dans ce cas de figure, nous vous recommandons de vous rapprocher de votre interlocuteur local Synthes qui pourra vous proposer des solutions particulières pour l'ablation du matériel.

Pour information, Synthes a développé pour les cas d'ablations difficiles de tous types de vis des différents fournisseurs d'ostéosynthèse des boîtes dédiées à l'ablation des vis endommagées. Ces ancillaires regroupent à la fois des tournevis amovibles, des embouts à empreintes dédiées (hexagonale, stardrive ou cruciforme), des tréphines ou encore des vis d'extraction coniques.

Nous restons bien entendu à votre écoute pour toutes vos questions et vous remercions une fois encore de la confiance et de la fidélité que vous nous accordez.

**Bernard CHAMINADOUR**  
Directeur Général

**Olivier TILLOY**  
Directeur National des Ventes et du Marketing  
Division Traumatologie